

par *Éric Baye* *

Dans les circonstances géopolitiques actuelles, les relations entre l'Europe et le Japon ne font évidemment pas la une des journaux (1). Pourtant, elles sont une composante essentielle de l'équilibre futur des relations internationales (2). En Europe, le Japon et son peuple occupent progressivement une place nouvelle dans l'imaginaire des citoyens et dans leur quotidien : il faut y voir une invite à la construction de relations désormais plus exigeantes et à la conduite d'initiatives communes, notamment en coopération « décentralisée ».

Pourquoi ce nouveau regard ?

Tout d'abord, la crise japonaise a contribué à démythifier la puissance économique de l'archipel et à modifier les représentations sur sa population. Les Japonais ne sont plus uniquement ces hommes obsédés de travail et d'organisation tatillonne (3), ou ces femmes élégantes, éprises de grandes marques, mais des gens qui souffrent aussi du chômage, de la précarité de l'emploi et du risque de se retrouver à la rue. Par ailleurs, les reprises d'entreprises nippones par des groupes comme Renault, la Société Générale ou Axa sont de nature à aider les Français à relativiser leur complexe d'infériorité économique à l'égard des Japonais.

En second lieu, les récriminations incessantes à l'égard des « Anglo-Saxons », la méfiance à l'égard de la Russie et de la Chine, l'incompréhension du monde arabo-musulman, les querelles d'intendance entre Européens sont autant de perceptions des rapports internationaux qui valorisent aujourd'hui l'image du Japon en France : pays prospère – malgré tout – et pacifique, avec lequel les désaccords diplomatiques restent mineurs, toujours auréolé d'un certain exotisme. Indépendamment du caractère spécieux du rapprochement entre les deux phénomènes (4), le fait que le Japon défende jalousement son homogénéité ethnique et soit en même temps un havre relatif de sécurité publique valorise aussi l'idée d'un « modèle japonais de l'ordre social » aux yeux d'une partie de l'opinion française.

Par ailleurs, un nombre croissant de Japonais réside aujourd'hui en France, notamment en province. Les implantations d'entreprises japonaises se sont multipliées (5). Étudiants et apprentis, artistes, cadres d'entreprises, sont de plus en plus nombreux dans les grandes villes comme Lyon, Marseille ou Strasbourg. La multiplication des couples mixtes et la présence de familles japonaises sont sources d'échanges culturels à l'échelle de la vie quo-

* Chargé d'études à Economie & Humanisme.

(1) Voir la visite récente (avril 2003) du Premier Ministre Koizumi à Paris.

(2) Les enjeux ont pour noms Cachemire, Tibet, Turkestan chinois et Corée du Nord, Îles Spartleys et Paracels, instabilité indonésienne, et possibles tensions au sujet de l'utilisation des ressources de la Sibérie orientale.

(3) Et le succès du film tiré du livre d'Amélie Nothomb (*Stupeur et tremblement*) dira-t-on ? Précisément, les commentaires recueillis à son sujet montrent que les spectateurs font bien davantage la part des choses aujourd'hui qu'il ne l'auraient faite il y a dix ou vingt ans.

(4) La présence des étrangers, surtout de pays en développement et de Corée, est souvent vue au Japon comme une source majeure de l'insécurité. L'argument est malheureusement solidement ancré dans l'esprit d'une majorité de l'opinion japonaise.

(5) Dans la région de Lyon, on peut citer Koyo, Toray, Daikin, ou encore Furukawa. Toshiba a failli installer un site de production dans la plaine de l'Ain ; pour l'Alsace, Sony et Ricoh (5000 emplois créés).



tidienne et d'initiatives scolaires intéressantes (lycée Seijo à Colmar, lycée international à Lyon...).

Enfin, le prestige culturel du Japon pénètre désormais des couches plus larges de la population : en témoignent, par exemple, la popularisation des écrivains (6) et des grands cinéastes japonais, ou tout simplement la multiplication des restaurants japonais et la spectaculaire percée du *sumo* à la télévision. Succès des mangas, des jeux vidéos, ou du cinéma d'animation (7) ; quoi qu'on puisse penser des messages véhiculés par ces supports médiatiques – parfois extraordinairement violents –, le Japon est bien plus attirant pour les 15-25 ans qu'il ne l'était pour les générations antérieures. Par ailleurs, l'enseignement du japonais connaît un succès croissant, de même que les demandes de séjours et de stages dans l'archipel.

Des relations de coopération décentralisées

Les collectivités locales et territoriales sont particulièrement bien positionnées pour aller à la rencontre de ces évolutions, notamment à travers l'encouragement à des projets communs porteurs de rapprochements interpersonnels – festivals artistiques, dialogues de sociétés civiles, manifestations sportives, échanges de jeunes, soutien à la vie associative franco-japonaise... – et bien entendu économiques : implantations d'entreprises, appui aux investisseurs japonais sur place, formation professionnelle, etc. À cet égard, il faut probablement mieux utiliser les quelques vingt-cinq jumelages existants entre villes françaises et japonaises ; ils constituent des cadres formels – donc essentiels d'un point de vue japonais – appropriés au développement d'initiatives communes.

La nouvelle attirance pour la « japonité » renvoie aussi à une curiosité nouvelle pour l'Extrême-Orient en général, certes toujours motivée par la recherche d'un certain exotisme, mais aussi par la prise de conscience qu'une partie croissante du sort économique du monde se joue-là bas. L'idée fait aussi son chemin, là-bas comme ici, que, si l'on veut éviter des désastres humains et écologiques, ce développement doit être accompagné, en tous cas ne pas être laissé sous la seule dépendance d'un capitalisme débridé. Dans ces conditions, il serait utile de réfléchir à la manière de mettre les relations décentralisées avec le Japon au service d'une coopération au développement plus ambitieuse en Asie de l'Est (8). Dans des régions où l'image des Japonais souffre encore de l'histoire, la participation conjointe d'Européens peut apparaître comme rassurante. Là où ces derniers manquent de moyens d'intervention, les Japonais peuvent mobiliser efficacement leur organisation, par exemple en terme de formation professionnelle.

(6) Très fréquemment aujourd'hui par des éditions de format « poche ».

(7) Voir celui rencontré par *Princesse Mononoke* ou le *Voyage de Chichirô*, de Miyazaki.

(8) Au demeurant, côté japonais, l'orientation prioritairement asiatique des efforts de la coopération publique est claire. L'assistance technique de la JICA (*Japan International Co-operation Agency*) associe régulièrement les collectivités à son action à travers les envois d'experts et les formations.



Pour arriver à des coopérations de ce type, une première voie consisterait, pour une collectivité française, à monter avec une collectivité japonaise un projet dans un pays tiers. Il s'agit probablement là d'un objectif trop ambitieux à moyen terme. Une interprétation enthousiaste des relations franco-japonaises ne doit pas conduire en effet à sous-estimer les difficultés du dialogue direct.

Par conséquent, mieux vaut placer la coopération jointe dans des cadres d'action plus collectifs, en substance des organisations dans lesquelles les collectivités françaises, japonaises et celles de pays en développement d'Asie sont présentes, ou à travers lesquelles elles peuvent être mobilisées directement : *Asian Institute of Technology* (Bangkok), *Asian Productivity Organisation* (basée à Tôkyô) ou encore le réseau CITYNET (basé à Yokohama) (9). Certes ces organisations restent secondaires sur la scène internationale, mais là n'est pas l'important : dans un contexte d'apprentissage de la coopération, les initiatives discrètes sont des voies sur lesquelles les collectivités sont plus à l'aise, où les erreurs sont de moindre portée financière. Plus essentielles sont leurs aptitudes, culturelle et linguistique, à faciliter le travail à plusieurs, et leur cadre, sécurisant pour des partenaires japonais (10).

Cela dit, pour éviter les désillusions et les erreurs, il convient de garder à l'esprit les difficultés des partenariats franco-japonais. Par exemple, les collectivités françaises ont souvent du mal à s'adapter aux rythmes de décision et aux attentes opérationnelles des Japonais : réactivité, précision des termes utilisés... Réciproquement, l'« esprit de corps » de leurs interlocuteurs japonais laisse une place trop restreinte à des initiatives individuelles qui contribuent à faire vivre la coopération. Il peut s'ensuivre des frustrations de part et d'autre, qui auraient pu être évitées grâce à des objectifs plus modestes et plus réalistes, et un dialogue mieux conduit. Il est rare de voir analyser en continu les raisons organisationnelles et culturelles de ces frustrations ; beaucoup en arrivent à s'interroger sur l'intérêt des coopérations en termes « coûts-avantages ». Tout suivi de la coopération décentralisée devrait pouvoir mesurer les progrès de la capacité des Français à construire une relation au Japon en fonction de ce que ce pays est en train de devenir, et non à partir d'une représentation dépassée, ou de souhaits imaginaires.

Il n'existe pas de voie royale au dialogue avec l'Asie ; mais comme le rappellent souvent les maîtres de *kendô* (11), les difficultés sont seules porteuses de progrès, pourvu que l'engagement soit total...

(9) Ces institutions internationales soutenues financièrement par l'État et des collectivités japonaises concourent toutes trois à la formation (environnement, gestion urbaine...) des cadres de pays « pauvres » d'Asie.

(10) Lyon est la seule ville européenne représentée au sein de Citynet ; elle est membre de son Comité exécutif. La relance en cours de son jumelage avec Yokohama pourrait s'appliquer notamment à une coopération conjointe avec Hô Chi Minh Ville.

(11) Voie (dô) du sabre (*ken*) : l'escrime japonaise.

Éric Baye